

Bourses Erasmus+ stages

Pièces du dossier de candidature

À remettre au secrétariat du Proviseur adjoint avant le **24 Janvier 2020**.

- Un CV dans la langue du pays de destination (CV europass)
<https://europass.cedefop.europa.eu/fr/documents/curriculum-vitae>
Et à envoyer au bureau des Relations Internationales en format pdf
- Une lettre de motivation en Français, adressée à Mme Christine FERAUD, coordinatrice Erasmus+, expliquant l'intérêt que représente le stage à l'étranger pour vous
- La grille d'auto-évaluation CECRL remplie par vos soins (téléchargeable sur le site du lycée, rubrique Erasmus+/Mobilités d'étudiants)
- Un compte-rendu précis de vos démarches de recherche de stage : dates, personnes et entreprises contactées, action (mail, téléphone, lettre), suivi et résultat.

Critères de sélection des candidatures

- Complétude du dossier (aucune pièce manquante)
- Sérieux de la recherche de stage :
 - ⇒ démarches effectuées et avancement de la recherche
 - ⇒ CV : qualité de la rédaction et de la présentation
- Comportement impeccable au sein du lycée
- Assiduité du candidat à la formation au BTS
- Critère social, précisez si vous êtes boursier (dans votre lettre).



Priorité sera donnée aux étudiants ayant trouvé un stage.

Toutefois, un dossier pourra être pré-approuvé en février, même si le stage n'a pas encore été trouvé, à condition que les démarches de recherche de stages soient solides.

Le dossier sera validé dès réception par le service mobilité de la fiche de renseignements entreprise (fiche téléchargeable sur le site du lycée, rubrique Erasmus +/Mobilités étudiantes).

1 mois avant le départ en STAGE : AUCUN STAGE ERASMUS+ ne sera accepté !